Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8ème

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 19 OCTOBRE 2023 à 14 Heures

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17ème, salle desdites audiences, EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un immeuble sis à PARIS 16ème

76 à 104 avenue du Président Kennedy, 1 à 7 avenue de Lamballe,

11 à 23 avenue du Général Mangin et 2 à 14 rue du Docteur Germain Sée - dénommé **PASSY KENNEDY** Cadastré section CE numéro 39, lieu-dit « 2 rue du Docteur Germain Sée » pour une contenance de 01 ha 54 a 34 ca

Et plus précisément 7 avenue de Lamballe

Dépendant du lot de volume n° 17 dit « PASSY KENNEDY III »

Lot N° 3.057 : Au troisième étage, couloir de droite en sortant de l'ascenseur, dernière porte droite,

UN APPARTEMENT de trois pièces principales portant le n° 93 06 et

comprenant selon procès-verbal de description dressé le 14 février 2023 par Maître Arnaud de MONTALEMBERT d'ESSE, Commissaire de Justice associé à PARIS 8ème : une entrée, un séjour, une chambre, un espace bureau, une cuisine, un dégagement, une salle de bain avec w.-c., des sanitaires, des placards, un balcon filant et un balcon-loggia.

SUPERFICIE privative totale (Loi Carrez - hors balcon et balcon-loggia): 83,35 m² Et les 1.859/113.219 des P.C.G. LOT N° 3.130 : Au premier étage, **UNE CAVE**. Et les 15/113.219 èmes des P.C.G.

Dépendant du lot de volume n° 9 dit « PASSY KENNEDY II »

LOT N° 2.147 : Au premier sous-sol, **UN EMPLACEMENT DE VOITURE**. Et les 64/113.219èmes des P.C.G.

Les lieux sont occupés.

Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences du Comptable DU SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE PARIS 7ème (anciennement Trésorier Principal du 7ème arrondissement de PARIS), représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux 9 place Saint-Sulpice, 75006 PARIS. Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC – STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX: 380.000 Euros (Trois-cent-quatre-vingt mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS. Fait et rédigé à PARIS, le 21 août 2023. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/00041,
- à Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS GRYNWAJC STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}, **Tél. : 01 45 63 55 55**

Sur les lieux pour visite le LUNDI 09 OCTOBRE 2023 de 16 H 00 à 17 H 00